

**PROCES-VERBAL N°4
DE LA REUNION DU BUREAU
DU JEUDI 10 NOVEMBRE 2016**

L'an deux mille seize, le dix novembre à 20 heures 00, les membres élus du Bureau du Comité de Basket de Lot et Garonne, dûment convoqués par le Président, se sont réunis à la maison du Basket 27 rue de l'école Normale à AGEN.

Sont présents :

Mmes : LAURENT Chrystelle, OLIVIE Céline.

Mrs : ABBASSI Ahmed, BOTTIN Julien, BRUGIERE Emmanuel, MOPSUS Laurent, MOULY Laurent, NOAILLE Patrick, RUIZ José.

Excusée : LAPORTE Cécile.

Assiste : DE BRITO Jean-Claude.

ORDRE DU JOUR :

1°/ Points sur les actions en cours :

Championnats, gestion sportive.

Développement, partenariat.

Administratifs, salariés.

2°/ Modalité et mise en place des recrutements :

Remplacement du poste de Florence HERISSE

Étude sur la possibilité de Contrat Civique

3°/ Établissement des permanences des élus sur les week-ends.

4°/ Questions diverses.

Le quorum étant atteint, la réunion du Bureau peut commencer.

1°/ Points sur les actions en cours :

Championnats, gestion sportive.

Demande de sous classement du Basket Club de CUZORN FUMEL concernant le cas particulier d'une joueuse présentant un handicap physique.

Après discussion et renseignements pris auprès de la Fédération Française de Basket et de M. BOUQUET de la Ligue d'Aquitaine et en s'appuyant sur le certificat médical, les membres du bureau décident à l'unanimité d'accepter que cet enfant évolue en championnat au niveau inférieur à sa catégorie. (De U13 elle évoluera en U11) sous réserve d'acceptation par la fédération française de basket. Un courrier sera adressé pour information à tous les clubs qui participent au championnat dans lequel cet enfant est amené à jouer.

La même réponse est faite au club de PORT STE MARIE pour un licencié qui évoluera en U9 au lieu de U11.

Demande de recours du club de Villeneuve sur Lot concernant les U13 F.

Après analyse de ce cas particulier, les membres du Bureau maintiennent la pénalité sportive appliquée pour participation de 11 joueuses au cours du match.

En ce qui concerne le retard sur les validations des licences AS pour cette équipe et compte-tenu de la répartition des responsabilités sur ce dossier, il est décidé de ne pas sanctionner à nouveau cette équipe. Le recours du club de Villeneuve est donc accepté.

Une discussion concernant les trophées et coupes du département s'ouvre.

La commission sportive nous rapporte le succès de la mise en place des COUPES jeunes sur le département.

De ce fait les élus souhaitent renouveler les différentes récompenses attribuées lors de ces manifestations. Il est décidé que ce sont 8 nouvelles coupes (remises en jeu chaque année), doublées de 8 trophées (restant aux clubs), qui seront remis.

Cet évènement sera éventuellement doté de tee -shirts pour chaque équipe participante en fonction des devis.

Nous demanderons un devis aux différents équipementiers afin d'avoir une idée du budget à allouer à ces évènements qui véhiculent l'image dynamique du Comité Départemental.

Ce sont donc huit coupes et/ ou trophées qui seront disputés cette année :

COUPE SAVY

COUPE RAJALOT

COUPE CORTINOVIS

COUPE LOPEZ

COUPE AVENIR 47 (pour les U15 F)

COUPE AVENIR 47 (pour les U15 M)

TROPHEE ESPOIR 47 (pour les U17 F)

TROPHEE ESPOIR 47 (pour les U17 M)

Noël des BABYS :

Laurent MOULY nous informe de la présence des étudiants de l'INTEC qui viendront faire le film avec interview du président sur cette animation. Il demande la prise en charge de leur repas. Le Bureau approuve cette proposition.

Julien BOTTIN demande qui sera présent et rappelle les besoins humains.

Un courrier sera adressé afin de connaître les disponibilités de chacun pour cet évènement.

La journée du mini basket aura lieu exceptionnellement cette année le 14 mai au MIN à AGEN. En effet, la salle de CLOUCHE n'étant pas disponible nous avons dû trouver une solution de repli.

Nous contacterons le club de LAYRAC qui avait l'habitude de gérer les repas de cette manifestation et ferons également appel à candidature auprès des autres clubs.

Développement, partenariat.

MR NOAILLE nous fait un point sur les Sections sportives.

Lors des échanges avec ces quatre collèges, auquel s'est rajouté le collège CHAUMIE d'Agen.

La réaction très positive a abouti à la mise en place d'un TOURNOI INTERSECTION dès cette année. Nous souhaitons vivement que celui-ci soit encadré par les écoles d'arbitrage locales. Ahmed ABBASSI donne son accord de principe et valide la démarche.

Les dates prévues pour ce TOURNOI sont :

25/01/17 au collège de DURAS

22/03/17 au collège de FUMEL

En avril au collège de MARMANDE

17/05/17 au collège de VILLENEUVE

En juin au collège d'Agen.

Afin de faciliter les déplacements, qui sont coûteux, de l'ensemble de ses sections, le comité départemental valide une prise en charge de 50 % des frais de transport des élèves. Les collèges, en fonction de leur budget, participeront à toutes ou partie des journées de ce TOURNOI INTERSECTIONS.

D'autres collèges semblent intéressés par cette démarche notamment le collège GERMILLAC de TONNEINS qui a déjà déposé son dossier; le collège de CASTILLONNES se prépare à le faire pour 2017.

Administratifs, salariés.

Le 17 novembre un point sera fait avec les salariés du comité en présence de Patrick NOAILLE ET Laurent MOPSUS.

2°/ Modalité et mise en place des recrutements :

Remplacement du poste de Florence HERISSE

Le contrat de Florence HERISSE arrive à terme début décembre. Afin de pourvoir à son remplacement, nous établissons un profil de poste pouvant correspondre aux besoins du comité.

Une candidature est étudiée et les membres du bureau recevront cette personne prochainement afin de voir si elle correspond au profil défini par les élus.

Étude sur la possibilité de Contrat Civique

Dans le cadre de ses différentes missions le Comité Départemental envisage la possibilité de développer des emplois service civique. Laurent MOPSUS demande aux membres du bureau de réfléchir aux besoins.

3°/ Établissement des permanences des élus sur les week-ends.

Après consultation Chrystelle LAURENT proposera un tableau de permanence qui sera mis en ligne sur le site INTERNET.

4°/ Questions diverses.

1/ Chrystelle Laurent demande l'avis du Bureau pour la gestion des demandes faites au CAS qui se multiplient. En effet, plusieurs clubs se plaignent de l'attitude déplaisante de certaines équipes et demandent l'envoi d'officiels sur leur rencontre. Malheureusement les feuilles de matchs ne révèlent aucune anomalie, il est donc compliqué de convoquer, sur simple « on-dit », ces équipes mises en accusation de mauvais comportement. Il est donc décidé de ne pas systématiquement

désigner des officiels arbitres, considérant que ces équipes seraient ainsi favorisées, mais de désigner des délégués à minima jusqu'à la fin de la première phase pour les clubs les plus sensibles. Une discussion avec les dirigeants de ces clubs sera engagée aux fins de sensibilisation sur le comportement.

2/ Fermeture du comité :

Il est décidé que le Comité Départemental fermera ces portes du 23 décembre 2016 au 2 janvier 2017 inclus.

3/ Cadeaux de fin d'année pour le personnel salarié du comité.

Deux propositions peuvent se faire soit une prime de fin d'année, soit des bons cadeaux. Après discussion, Chrystelle LAURENT verra avec les salariés ce qui semblerait être le plus approprié. Le montant alloué pour cette action est de 150 euros par salarié.

3/ Dossier concernant la commission des officiels :

M. ABBASSI demande l'intégration de DARTIGUELONGUE Perrine au sein de la commission les membres du bureau n'y voient pas d'inconvénients et valident cette candidature.

Des réunions d'échanges entre le corps arbitral et les entraîneurs sont prévues dans le courant du mois de décembre. Trois dates étant retenues sur le début du mois de décembre, un courrier partira, pour information après validation avec les organisateurs, à destination de l'ensemble des clubs.

5/12/16 19h30 SERIGNAC /GARONNE

12/12/16 19h30 FAUILLET

13/12/16 19h30 TEMPLE/LOT

La réunion préparatoire se tiendra le 28 novembre à 20h 15 au comité.

Pour faire suite au courrier de la commission d'éthique de la Ligue d'Aquitaine parvenu à l'ensemble des entraîneurs concernant la relation qu'ils entretiennent avec le corps arbitral, les membres du bureau demandent l'envoi d'un courrier pour obtenir de plus amples explications sur cette démarche.

Dans le cadre de la formation continue des arbitres départementaux MRS ABBASSI et BRUGIERE demandent l'autorisation de remettre des observateurs sur les prestations arbitrales. Après discussion, les membres du bureau valident ce choix ainsi que le budget correspondant (environ 1250 euros sur deux ans).

L'Assemblée Générale du Comité Départemental est fixée au **17 JUIN 2016**.

En respect du turn-over des secteurs pour l'organisation des finales et des évènements du Comité, un appel à candidature sera envoyé aux clubs du Marmandais.

Afin de faire le point avec les clubs, nous programmerons des réunions de secteurs dans le courant du mois de mars.

9 MARS secteur AGENAIS NERACAIS

16 MARS secteur VILLENEUVOIS

23 MARS secteur MARMANDAIS

Une cérémonie des vœux est envisagée avec remise aux clubs de la bouteille souvenir des PREMIERES ASSISES DEPARTEMENTALES. Nous définirons la date ultérieurement.

8/ Laurent MOPSUS avait demandé aux CTF de bien vouloir lui donner une liste d'équipements dont ils pourraient avoir besoin pour leur fonction. Après discussion, cette liste est validée partiellement. Laurent MOULY se chargera de faire établir un devis avant validation définitive.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 1h00.

**Le Président
CD 47de basket,**

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a vertical stroke on the right.

Laurent MOPSUS

La Secrétaire Générale,

A stylized handwritten signature in black ink, featuring a large loop on the left and a series of connected strokes on the right.

Chrystelle LAURENT